



ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le

Lundi 16 juin 2025 à 20h00

à la salle de gymnastique de Miège

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 9 décembre 2024
3. Lecture des comptes 2024
4. Information sur les crédits supplémentaires (investissements)
5. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2024
6. Approbation du règlement communal sur la vidéosurveillance
7. Divers

Les comptes 2024, le procès-verbal de la dernière assemblée primaire ainsi que le règlement communal sur la vidéosurveillance peuvent être consultés sur notre site Internet www.noble-contrée.ch ou à notre guichet d'accueil.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Mathieu Caloz

Président

Samuel Favre

Secrétaire communal